Mouvement des magistrats : différemment jugé

Si le Conseil de l'Ordre du Barreau de Nice n'a pas tenu à participer au rassemblement de soutien aux magistrats de jeudi dernier, le Barreau de Grasse, par la voix de son Bâtonnier, tient à réaffirmer sa position sur le sujet.

Divergence de point de vue entre Nice et Grasse quant au mouvement de protestation des magistrats. Sur la forme mais pas sur le fond. «C'est à titre personnel que je suis venu», a déclaré jeudi dernier Patrick Le Donne sur les marches du Palais, car il n'est pas bon d'associer un fait divers des plus



Magistrats de Nice: Bernadette Rivière-Caston, membre du syndicat de la magistrature et Nathalie Gavarino de l'Union syndicale des magistrats



Rassemblement de jeudi dernier sur les marches du Palais de Justice de Nice

terribles à ce mouvement de protestation. Il est clair que la justice manque de moyens, le l'ai toujours dit et ma présence ici est là pour le confirmer. A Grasse, les robes des avocats ont largement été présentes lors de ce rassemblement. Il faut dire que le Bâtonnier Michel Valiergue avait fait part à ses confrères du bien fondé de la chose. «La question du financement de la Justice nous concerne au plus haut point et elle sera grandement d'actualité lors de la promulgation prochaine du nouveau régime légal de la garde à vue. Dès lors, il en va de l'intérêt des barreaux de ne pas faire obstruction à ce mouvement de protestation nationale» s'est-il exprimé dans une circulaire. Mais le 10 février, dans la salle des pas perdus, devant procureurs, présidents de tribunaux, juges, avocats... le bâtonnier a plus que clairement exprimé sa pensée et avec elle toute celle du monde judiciaire. «J'ai été choqué de la médiatisation qui a été faite autour de l'affaire

Laetitia Perrais, tout cela pour des raicons bassement électorales. Il faut voir dans quelles conditions nous travaillons. Le budget de la justice est tout de même au niveau de celui de l'Azerbaïdian. La justice a besoin d'argent, de moyens financiers et humains». Quid de la suite à donner à ce mouvement? Les magistrats nicois ont décidé mardi 15 février de lever leur mouvement. Ils vont réfléchir à des pratiques collectives pour améliorer le service aux justiciables. Ils veulent aussi faire un livre blanc de la justice à Nice. Une prochaine assemblée générale se tiendra le 22 mars prochain. Quant au TGI de Grasse. le mouvement s'est poursuivi jusqu'au 18 février, LB

Erratum: Dans l'article paru dans le numéro 2007 de l'Avenir Côte d'Azur, intitulé «Colère magistrale» page 12, au lieu de «à ne pas faire obstruction à ce mouvement de protection national» il fallait lire «à ne pas faire obstruction à ce mouvement de protestation national».